

MAIRIE de LA CHAPELLE AUX NAUX

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 16 SEPTEMBRE 2014

L'AN DEUX MIL QUATORZE, le seize septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 09 septembre 2014, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. MASSARD Philippe, Maire.

Présents : MM. MASSARD P., BAUDRIER J.P., DEPIN-ROUAULT C., CORMIER, RIVRY L. JACQUET F., Mme FRAYSSE N., M. BROSOLO P., Mmes CHANTELOUP C., F. DUVEAU, FAVROLLE M.C., M. ZIOLKOWSKI H., Mmes DE VOS F et BUCHER M.

Absents excusés a (ont) donné pouvoir : Mme Martine FOURNIER à Mme Françoise DE VOS

Absents excusés : Néant.

Secrétaire de séance : M. Luc RIVRY a été désigné comme tel.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h.00 et donne lecture du compte-rendu du précédent conseil municipal.

M. DEPIN-ROUAULT indique qu'il a été omis dans le compte rendu du Conseil Municipal du 26 juin 2014 le courrier de M. le Sous-Préfet concernant le vote des subventions 2014 octroyées à des associations dont l'objet est purement social, au budget communal et non au budget du CCAS. Monsieur le Maire indique que la plupart des Communes ont toujours procédé ainsi néanmoins cela sera étudié lors du vote du budget 2015.

➤ **AMENAGEMENT du HAMEAU des YUTIERS**

▪ **Enfouissement des Réseaux**

Le transformateur a été installé le 09 septembre dernier. Les derniers travaux seront les branchements des maisons et l'enlèvement des poteaux. France Télécom a terminé ses branchements. Les travaux devraient très certainement être finis pour la fin octobre et des informations précises seront communiquées aux habitants dès que possible.

▪ **Aménagement paysagé**

L'appel d'offre a été publié le 07 août dernier avec date limite de remise des offres le 15 septembre 2014. Deux lots ont été proposés : Lot 1 VRD (Voirie Réseaux Divers) et Lot 2 : Paysagé. Actuellement, 6 entreprises ont répondu (2 pour le lot 1 et 4 pour le lot 2).

La Commission d'Appel d'Offres devra se réunir pour l'ouverture des plis, le choix des travaux réalisés et des entreprises retenues. Les Membres du Conseil Municipal qui le souhaitent pourront assister à cette réunion mais sans droit de vote. Un point sera fait sur les subventions concernant ce projet pour le prochain Conseil Municipal. Une réunion publique est prévue dès que possible avec le Bureau d'Etudes TALPA pour expliquer le projet aux habitants concernés.

➤ **COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS d'AZAY-LE-RIDEAU**

▪ **Réunion du 24 septembre 2014**

Monsieur le Maire convie les Membres du Conseil Municipal à participer à la réunion de présentation du rapport annuel d'activité déclinant les actions menées durant l'année précédente, le 24 septembre prochain à 18 h.30 à CHEILLE. Il sera également question des projets à venir.

▪ **Transfert des pouvoirs de polices du Maire au Président**

Certains pouvoirs de polices du Maire peuvent être transférés au Président dans les six mois qui suivent les Elections Municipales. Toutes les communes doivent valider ce transfert.

▪ **Désignation des Membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs**

Ont été désignés comme membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs M. Philippe BROSOLO et Mme Françoise DUVEAU, Membres Titulaires et M. Frédéric JACQUET et Mme Mauricette BUCHER, Membres suppléants.

➤ **CONVENTION avec le CONSEIL GENERAL d'INDRE-et-LOIRE**

Les Membres du Conseil Municipal ont approuvé la Convention avec le Conseil Général d'Indre-et-Loire – STA du Sud-Ouest et la Commune pour les travaux de construction de deux ralentisseurs de type « dos d'âne » réalisés sur la route départementale n° 16 dite « Levée de la Loire » afin de réduire la vitesse et sécuriser les cyclistes empruntant le circuit de la Loire à Vélo. Travaux qui ont été effectués en juillet 2012.

➤ **DELIBERATION DESIGNANT les MEMBRES de la COMMISSION d'APPEL d'OFFRES**

La Sous-Préfecture a à nouveau adressé un courrier concernant la délibération du 26 juin 2014 (n°31/2014) de l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres. Il est demandé de retirer cette dernière et de procéder à un nouveau vote afin d'élire les membres suppléants omis en juin dans la forme requise. Les suppléants désignés sont M. Philippe BROSOLO, Mmes Cécile FAVROLLE et Françoise DE VOS.

➤ **POINT sur la RENTREE SCOLAIRE**

Monsieur le Maire explique l'organisation des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) mise en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Concernant la Commune de LA CHAPELLE AUX NAUX, ils ont lieu le jeudi après-midi de 14 h.15 à 16 h.35. Une activité « musique » et une activité sport » ont été choisies sur le RPI Lignières-de-Touraine et La Chapelle aux Naux encadrées par un professeur et un accompagnateur, d'une durée de 1 h.10 pour chacune des classes CP et CE1 à tours de rôle. Les premières activités ont débuté dès le jeudi 4 septembre 2014 et se sont très bien passées.

Par ailleurs, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du choix de participer à hauteur de 50 % sur le prix du transport vers le Centre de Loisir de la Douve, le mercredi midi pour les deux communes. Les parents concernés paieront donc les 50% restants.

Monsieur Flavien CORMIER rapporte que lors de la réunion de rentrée avec les enseignants, des parents de la Commune de Lignières ont sollicité une réunion de présentation avec les animateurs des TAP.

Monsieur Clément DEPIN-ROUAULT propose de créer d'ores-et-déjà un groupe de travail pour les thèmes plus originaux des TAP de l'année scolaire 2015-2016 avec par exemple des associations diverses ou autres tels que les Pompiers en collaboration. Monsieur le Maire répond que l'expérience sur des Communes ayant pratiqué ce type d'activités avec des associations n'a pas été très concluante. Il suggère d'attendre quelques mois pour avoir une expérience de ce qui se fait actuellement et propose d'attendre début 2015 pour y réfléchir.

➤ **PERSONNEL COMMUNAL**

Le Conseil Municipal a approuvé la modification des heures du Contrat à durée déterminée de Mademoiselle Manuela JULIEN intégrant les heures d'accompagnement aux TAP et la garderie du mercredi matin.

Monsieur le Maire rappelle que la mise en place de la Réforme des Rythmes Scolaires aura un coût conséquent pour la Commune.

➤ **VISITE de la COMMISSION de SECURITE à la SALLE POLYVALENTE**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du procès-verbal reçu en juillet dernier de la Commission de sécurité lors de sa visite le 31 mars dernier. La Commission de sécurité émet un avis favorable à l'exploitation de la salle polyvalente. La Commission propose juste la réalisation de prescriptions techniques telle que l'installation d'un extincteur CO² à proximité du local électrique. Achat qui sera effectué lors de la visite annuelle de vérification des extincteurs lors du passage de l'entreprise, en novembre prochain.

Monsieur Jean-Pierre BAUDRIER demande que les aérations de la Salle Polyvalente soient bouchées car elles ne sont plus en service.

➤ **QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES :**

▪ **Place des Costois**

La plaque de la « Place des Costois a été commandée. Monsieur le Maire rappelle qu'une inauguration sera organisée lors de sa pose.

▪ **Date des prochains Conseils Municipaux**

Les prochains conseils municipaux auront lieu les mardis

- 14 octobre 2014 à 20 h.30
- 04 novembre 2014 à 20 h.
- 02 décembre 2014 à 20 h.

▪ **Réclamations**

Deux employés de la garderie périscolaire ont demandé à Mme Françoise DE VOS la confection d'un placard dans la réserve de la salle polyvalente sous l'étagère des gouters.

Mr le Maire propose que l'on fasse d'abord l'inventaire des placards existants et de leur contenu pour trouver de la place, avant d'engager de nouvelles dépenses, éventuellement pour un placard sur roulettes.

Un administré a demandé que soit changé de place le panneau qui indique la rue de l'Ebeaupin.

▪ **Assises Régionales du Fleurissement et de l'embellissement des Communes**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il participera accompagné de M. Jean-Marie LEBLANC aux 20^{ème} Assises Régionales du Fleurissement et de l'Embellissement des Communes, le 18 septembre prochain et qui a lieu cette année à TOURS au Parc des Expositions. Ce sera l'occasion de revoir les membres du Jury qui sélectionnent le Label 1, 2 3 Fleurs pour lequel la Commune concourt à la demande de la Société d'Horticulture de Touraine.

▪ **Visite des Maisons Fleuries**

La seconde visite des Membres de la Commission du Fleurissement des participants au concours de Maisons Fleuries aura lieu le lundi 22 septembre.

▪ **Compte rendu des Commissions de la Communauté de Communes du Pays d'Azay**

Monsieur Frédéric JACQUET, Membre de la Commission Transports donne le compte rendu de la dernière réunion au cours de laquelle ont été évoqués :

- la complexité à mettre en place les transports des mercredis,
- que pour obtenir un nouvel arrêt de car scolaire, l'avis de Maire sera demandé,
- Il est rappelé que les familles et communes seront prévenues par SMS en cas d'annulation lors d'intempéries, comme les années précédentes,
- Il est proposé aux Membres volontaires de cette Commission de participer ponctuellement à des transports.

Monsieur le Maire rappelle qu'un accompagnateur est toujours présent dans le car scolaire du RPI. Ce qui ne se fait plus dans beaucoup de Communes.

Monsieur Clément DEPIN-ROUAULT, membre de la Commission Culture donne les compétences de cette dernière :

- l'organisation et la programmation de spectacles et manifestations dans les Communes du Canton, comme le Cinéma en Plein, le Festival Rock à part qui cette année sera de mettre en scène des petits groupes locaux qui se produiront dans les cafés,
- la valorisation du patrimoine (en collaboration avec l'Association PETRI)

- **Droit de Prémption Urbain**

Aucune remarque n'a été apportée par la Sous-Préfecture concernant le contrôle de légalité de la délibération approuvant le droit de préemption urbain sur la Commune. La procédure va donc pouvoir être lancée : parution dans les journaux, affichage en Mairie et information dans le bulletin municipal.

- **Plan Communal de Sauvegarde :**

Sa mise à jour va être réalisée en tenant compte du résultat des dernières élections.

- **Intranet :**

Monsieur Frédéric JACQUET, délégué à l'informatique, rappelle que le réseau Intranet « One Drive » permettant de consulter tous les documents concernant le Conseil Municipal est opérationnel. Un e-mail sera envoyé dès qu'un document important sera en ligne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.55. .

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,